mieux que de lui voler une chemise et un essuie-mains. Il a donc été arrêté.

— Pendant que la demoiselle Hermance Delahaye cultivatrice à Fretin, servait une cliente dans la rue des arts, le 19 courant, vers huit heures du matin, des malfaiteurs enlevaient de sa voiture un panier contenant 5 à 6 livres de beurre. Ils ont été retrouvés et écroués, ce sont : Jules Sanders, 18 ans journalier, rue de Juliers, 111 et Pierre Vameder, 17 ans, manœuvre de maçon, rue Mazagran, 1.

LE NORD

Lezennes. — Un incident profondément regrettable a mis en émoi la commune de Lezennes.

On enterrait un jeune homme très estimé des habitants du village et il y avait foule devant la maison mortuaire à onze heures — heure fixée par les lettres de faire-part d'accord avec le curé. Soit que celui-ci avait oublié le service, soit qu'il ait eu, au moment de le faire, des occupations profanes qui lui tenaient plus au cœur que l'accomplissement de son devoir, toujours est-il qui n'arriva pour procéder à la levée du corps qu'à midi.

C'était une première et inqualifiable inconvenance à l'égard des parents et des amis du défunt, mais loin de chercher à se la faire pardonner le curé se livra à d'autres actes non moins indélicats. Il se mit à marcher d'un pas tellement rapide que le cortège ne put le suivre et commença la messe avant même que le corps fut arrivé à l'église. Le même fait se produisit sur la route du cimetière. Arrivé devant la fosse longtemps avant le cercueil, il prétendit à l'arrivée de celui-ci qu'il avait béni déjà la fosse et qu'il n'y avait qu'à procéder à l'inhumation.

Un des parents, à bout de patience, ne put s'empêcher de faire remarquer au prêtre, l'incorrection de sa conduite. Les assistants appuyèrent ses observations si bien que le curé furieux traita de voyous les personnes présentes et s'oublia jusqu'à souffleter l'une d'elles.

Ces faits se passent de commentaires ; la justice aura à les apprécier, la personne qui a été frappée par le prêtre étant résolue à porter plainte contre lui.

Wannehain. — Un incendie s'est déclaré hier vers neuf heures et demie du matin chez M. Pollet, maire de cette commune. Un hangar servant de remise aux instruments aratoires a été la proie des flammes. Grâce au dévouement des pompiers de la localité, les dégâts sont peu importants et couverts par une assurance.

DOUAI

Arrestation. — La nommée Maximilienne Willecq, âgée de 25 ans, journalière, demeurant rue de Paris, 90 a été arrêtée sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Vol. — Un vol de six lapins, d'une valeur de 9 fr. a été commis au préjudice du sieur Henri Pot, ouvrier mineur à Dorignies.

L'auteur de ce vol est inconnu. Une enquête est ouverte.

Auby. — Mlle Carrion, Virginie, titulaire d'école (non installée) à Raismes, est nommée titulaire d'école à Auby, en remplacement de Mlle Gustin, nommée à Wattrelos.

Nous ne pouvons qu'adresser nos félicitations à cette excellente institutrice pour l'avancement mérité qu'elle obtient mais nous devons en même temps nous faire l'écho des regrets que son départ cause à la population d'Auby dont l'école communale est parvenue, sous sa direction énergique, à une situation des plus prospères.

Grand incendie à Aniche

Hier, à 9 h. 1/2 du matin, un incendie assez considérable s'est déclaré chez M. Wailly Désiré, brasseur et adjoint au maire. Le feu a pris naissance à la grange et s'est bientôt communiqué à la brasserie.

La grange et une partie de la brasserie sont détruites.

Les pertes pour ces 2 bâtiments évaluées à 10.500 francs, sont couvertes par la Compagnie d'assurances Générales.

De plus, une batteuse neuve de 1.000 fr., des récoltes pour 14.000 fr. Graines divers pour brasserie 2.500 fr., un chariot et deux moulins à vanner de 1.000 fr., divers autres objets 300 fr., sont également perdus. On suppose ces pertes assurées.

A l'heure où nous recevons ces nouvelles, tout danger a disparu, mais le feu couve encore en certains endroits et les pompiers restent pour éteindre les derniers vestiges de l'incendie.

Une mention spéciale aux autorités qui se sont trouvées des premières sur le lieu du sinistre et à la gendarmerie qui, sous la direction de son brigadier, M. Prévost, a assuré l'ordre d'une façon digne d'éloges.

On nous informe que M. J. L..., 19 ans, a sauvé une partie du bétail et qu'il n'en est pas à son coup d'essai.

Aniche. — La musique municipale d'Aniche a remporté au concours de St-Mandé en 1re division 2e section le 1er prix de soli et le 2e prix de lecture à vue. Nos sincères félicitations à cette musique et à son chef, M. Seconda, qui lui donne une direction digne d'éloges.

CAMBRAI

Accident. — Jeudi, vers onze heures du matin, un enfant de 12 ans, le jeune Delcroix Henri, rue de Rumilly, 50, est tombé accidentellement, dans un puits, ayant une dizaine de mètres de profondeur.

Ce puits, appartenant à M. Houillon Célestin, cultivateur, rue de Rumilly, n° 13, était sans eau.

Dans sa chute le petit Delcroix n'a reçu à la jambe gauche que quelques contusions insignifiantes.

AVESNES

Terrible accident de chemin de fer à Aulnoye

On nous assure, à une heure où il nous est impossible de le contrôler, qu'hier soir un aiguilleur attaché à la gare d'Aulnoye a eu les deux jambes coupées par un train.

A demain des détails, s'il y a lieu.

Wignehies. — La gendarmerie a arrêté, en vertu d'un mandat d'arrêt, le nommé Brioir Vital, 19 ans, fraudeur, qui avait oublié de se rendre à la prison d'Avesnes pour y purger une peine à deux mois de prison que le tribunal correctionnel de cette ville lui avait infligé, il y a un mois pour coups et blessures volontaires.

Maubeuge. — On vient de tuer sur le territoire de Rousies un chien enragé d'assez forte taille qui avait mordu deux de ses congénères à Maubeuge et plusieurs autres tant à Ferrières qu'à Rousies.

Les animaux mordus ont été abattus.

On ne sait ni d'où venait ni à qui appartenait le chien hydrophobe.

Ferrière-la-Grande. — Le receveur buraliste de cette commune vient de mourir subitement.

Des bruits ayant couru, tendent à faire croire à un suicide.

Une enquête a été aussitôt commencée par la gendarmerie de Maubeuge.

DUNKERQUE

LES PÊCHEURS DE TERRE-NEUVE

Un télégramme de Saint-Pierre et Miquelon du 20 mai, nous apprend que la goëlette française « Joyeuse » est partie ce jour pour Bordeaux avec 160.000 morues représentant le poids de 187 tonneaux.

Sont arrivées le 20 mai : goëlettes « Saint-Benoit » et « Sepet » venant de Cadix.

Vandalisme. — Hier, de midi à 2 heures, pendant que les ouvriers jardiniers de la ville, prenaient leur repas, des individus ont dégradé une quinzaine d'arbres plantés le long du nouveau square.

— Dimanche matin, vers 6 heures, Clavery Jean, 28 ans, journalier, demeurant à Rosendaël rue du Four-à-Chaux, a été surpris coupant des branches de lilas dans le square Jacobsen, par les agents Debuyrre et Degroote.

Procès-verbal a été dressé.

Chronique maritime. — Les arrivages au port de Dunkerque continuent à être d'une importance vraiment remarquable.

Pendant toute la semaine écoulée, il ne se passait pas de marée que de grands steamers, 3-mâts et même 4-mâts y arrivassent.

Il y en avait du Chili avec nitrate, de la Californie avec blé, de New-York, Philadelphie et Baltimore, Etats-Unis avec blé, de Bombay et Kurrachée avec blé et graines diverses et des steamers de la Mer-Noire avec blé, etc.

C'est le blé qui domine comme marchandise importée actuellement. En plus, de nombreux caboteurs et des steamers venant d'Algérie, avec orge, etc.

En ce moment, une dizaine de grands et beaux navires sont mouillés sur la rade de Dunkerque. Le coup d'œil vu de la plage de Malo-les-Bains en est vraiment curieux et pittoresque. Les darses du bassin de Freycinet ressemblent à une véritable forêt.

Cheval emporté. — Hier soir, à 9 h., le cheval attelé à une voiture appartenant à M. Clicherit, négociant, s'est échappé des mains de son conducteur et a parcouru, à fond de train, la rue du Sud l'Esplanade Jean-Bart et la place Calonne, où il fut arrêté par M. A. Crespin, soldat au 110e de ligne.

Watten. — Compani Louis, plombier, étant en complet état d'ivresse, s'est mis à injurier nos braves gendarmes, qui lui ont dressé procès-verbal.

Saint-Pol-sur-Mer. — Les jeunes écoliers Baurdin et A. Roussel, se sont vus dresser chacun un procès-verbal pour vol de récoltes d'une valeur de 1 franc 50, au préjudice de M. Jacobs, cultivateur.

Saint-Pol-sur-Mer. — La gendarmerie a arrêté le nommé François Delbecque, pour vol de grains.

Cappelle. — Six lapins ont été volés chez M. Henri Bourgeois, fabricant d'huile. L'auteur est inconnu.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Bully-Grenay. — Pour vol de charbon commis au préjudice de la Compagnie des Mines de Béthune dans la cour de la fosse numéro sept, procès-verbal vient d'être dressé contre la nommée Zulma Dubromel, marchande de sables.

Mazingarbe. — Une grande quantité de bottes d'avoine ont été enlevées à une meule appartenant à M. Hermant Victor. Une perquisition faite par la gendarmerie chez une personne sur laquelle s'étaient portés les soupçons, n'a amené aucune découverte. L'enquête continue et tout indique que l'auteur de ce vol ne tardera pas à tomber entre les mains de la justice.

Montigny-en-Gohelle. — M. Jean-Baptiste Monchy, cultivateur, a arrêté au péril de ses jours un cheval lancé à fond de train.

La Pêche en eau douce

C'était hier la grande réunion annuelle du Syndicat des pêcheurs et pour cette fois je prends la place de notre collaborateur C. Delanys afin de rendre compte de ce qui s'est passé à cette intéressante réunion.

Convoqués pour trois heures les pêcheurs arrivent par petits groupes, les étrangers d'abord à l'heure exacte, les lillois ensuite et en petit nombre.

Parmi les étrangers représentant des groupes ou sociétés je remarque :

M. Venelle, imprimeur à Hazebrouck ;

M. Jules Guyot. Président des amis réunis de Tourcoing ;

M. Delomel, maitre-d'hôtel à Merville ;

M. César Minet, Président du Poisson Rouge de Seclin, accompagné d'une partie de ses sociétaires.

M. Jules Coquiériaux, président de la Société la Redoutable de Saint-Amand.

Un délégué des pêcheurs de Condé dont le nom m'échappe,

M. Louis Lazare, de Raismes, représentant un groupe de mineurs faisant partie du Syndicat.

Parmi les Lillois, quelques présidents des sociétés de pêcheurs, puis des enragés de la ligne, mais en petit nombre.

Le beau temps temps a, paraît-il, nui à la réunion. La pêche étant permise dans les marais et étangs, de nombreux syndiqués se sont laissés tenter et ont sacrifié la réunion à une partie de pêche.

Il ont été blâmés et ne l'ont pas volé et leur tort est d'autant plus grand que le Syndicat mérite mieux que de l'indifférence si j'en juge par le compte-rendu qui a été exposé par le sympathique secrétaire M. A. Dubois et les applaudissements qui l'ont souvent interrompu.

En somme les étrangers étaient nombreux alors que les Lillois s'étaient abstenus.

Quelle est donc la cause de ces abstentions? Se désintéressent-ils du syndicat ?

Il paraît que non, mais beaucoup se sont dit qu'il y aurait assez de monde sans eux, que si tous les adhérents allaient à la réunion la salle serait trop petite, etc. Avec ces raisonnements ils ont trouvé le moyen de ne pas apporter de changement dans leurs habitudes du dimanche et ils regretteront leur peu d'empressement quand ils sauront que les étrangers ont eux-mêmes constaté leur absence et l'ont critiquée comme il convenait.

A trois heures et demie la séance a été ouverte par le président du Syndicat, M. H. Thellier qui remercié les pêcheurs ayant répondu à l'appel du syndicat et dit quelques mots de l'œuvre accomplie par le comité.

Le trésorier, M. François, a ensuite rendu compte de la situation financière du syndicat, situation qui est magnifique, le syndicat n'ayant eu, dans l'année, qu'à faire face à des dépenses insignifiantes.

Le secrétaire, M. A. Dubois, prend ensuite la parole qu'il garde près d'une heure au grand plaisir de l'auditoire qui marque sa satisfaction par des bravos souvent répétés.

Voici un résumé succinct du discours de M. Dubois.

Il commence par faire l'historique des premières sociétés de pêcheurs fondées en France. C'est Lille qui a commencé, puis il parle de nos rivières d'autrefois, de ce qu'elles étaient devenues et de ce qu'elles sont maintenant, faisant prévoir qu'elles pourront redevenir poissonneuses grâce aux efforts unis de nos administrations et du syndicat.

Il rappelle les commencements du syndicat et ce qu'il est devenu en une année, ce qu'il a fait, l'appui bienveillant qu'il a trouvé auprès de la préfecture, de la mairie, de l'administration des ponts-et-chaussées, du conseil d'hygiène et de salubrité et enfin de ses membres d'honneur choisis dans les corps élus de nos administrations.

Puis il fait appel au dévouement de tous pour la surveillance des rivières afin que le comité soit toujours renseigné sur ce qui intéresse les pêcheurs.

Il termine par un chaleureux appel aux pêcheurs qui ne font pas encore partie du syndicat, disant qu'ils seraient les bienvenus.

Des bravos frénétiques éclatent et à l'unanimité on vote des félicitations et des remerciements à M. A. Dubois qui les mérite bien.

Plusieurs pêcheurs signalent le mauvais état de la Deule, l'un d'eux, M. Roger, cite avec beaucoup d'exactitude les usines qui déversent des eaux contaminées dans cette rivière.

Evidemment M. Roger parait très au courant de ce qui se passe, mais il n'a pas pris au dépourvu M. Dubois qui lui a donné la réplique en lui faisant voir que lui aussi s'était occupé des industriels cités et qu'il savait ce qui avait déjà été fait et ce qui allait se faire.

Pas facile à prendre au dépourvu le secrétaire du syndicat. Il a pris au sérieux le mandat qui lui a été confié et je crois qu'il arrivera à repeupler nos rivières.

Que de remerciements, ne devront pas les riverains de la Deûle au syndicat si nous revoyons cette rivière avec des eaux saines au lieu de ce qu'elles étaient il y a à peine deux ans.

La séance s'est terminée par la nomination du comité et de la commission et la clôture a été prononcée.

Il a aussi été décidé que les versements des cotisations se feraient chez M. François, trésorier, 16, place de la Gare, lequel remettra les cartes aux membres du syndicat qui les lui réclameront.

C.

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

Nouvelles à la Main

Chez le coiffeur :

Grosclaude, qui vient de faire paraître chez Dentu, la quatrième édition de : les Gaietés de l'année, est en train de se faire raser.

Tout à coup :

— Vous êtes étranger, sans doute, dit-il, au disciple de Figaro.

— Moi, monsieur, je suis parisien. Mais, qu'est-ce qui peut vous faire croire ?

Grosclaude, flegmatique :

— Votre façon d'écorcher le Français !

***

Une cuisinière rentre après deux heures d'absence.

— Je demande pardon à madame, dit-elle, mais j'ai rencontré des pays.

— Des pays ? Vous en avez donc beaucoup ? D'où êtes-vous ?

— De Paris, madame.

BRULE-MAISON.

TRIBUNE PUBLIQUE

On nous prie d'insérer la lettre suivante à laquelle voudra probablement *répondre la personne* qui y est visée ; nous insérons impartialement ces explications.

Ham, 22 mai 1892.

Monsieur le Rédacteur,

En rendant compte dernièrement du résultat des élections municipales de la commune d'Hem vous félicitiez de son élection le sieur Louis Lefeu, un ardent républicain, distez vous.

Connaissez-vous ce citoyen ? non, n'est-ce pas ; autrement au lieu de le féliciter, vous auriez déploré son élection.

C'est cet individu qui en donnant la main à des transfuges républicains, tels que les Jules Moulin, Louis Lambin, Auguste Deltour et autres renégats de leur acabit ont fait élire des réactionnaires au lieu de nos candidats.

Laissant de côté les comparses, nous reprocherons au sieur Louis Lefeu :

1° D'avoir, en sa qualité de commissaire chargé par notre Ligue républicaine de préparer l'élection de nos candidats, trompé notre confiance en s'abouchant avec les réactionnaires pour soutenir leur liste sur laquelle il s'était fait porter à l'exclusion des autres candidats républicains.

2° De s'être rendu peu de jour avant les élections avec le fils de l'adjoint réactionnaire Dufermont chez un électeur influent au Petit Lannoy, et de l'avoir ramené dans sa voiture pour assister à un soi-disant souper de coqueleux où se trouvaient des républicains qui tournèrent casaque le dimanche suivant.

3° D'avoir accepté de notre comité une rémunération de dix francs pour ses frais de propagande en faveur de nos candidats alors qu'il agissait contre eux en voulant embaucher l'un des nôtres pour porter les bulletins de la liste réactionnaire.

4° D'avoir voulu empêcher l'élection de nos candidats lors du scrutin de ballotage en lui opposant la candidature d'un réactionnaire le sieur Wagnon, son beau-frère.

5° De s'être séparé du groupe républicain au conseil en votant dimanche dernier la réélection comme adjoint du réactionnaire Dufermont.

6° D'avoir enfin accentué sa trahison en se rendant, il y a huit jours, à Lille et en en revenant dans la voiture et en compagnie du célèbre Louis Leclercq, le même, a pu, envoyant sa carte de visite à ses cabaretiers, agrémentée de ces mots : « A *bas la République! c'est le cri de notre cœur.* »

Voilà ce que nous reprochons au citoyen Louis Lefeu — cet individu qui se dit républicain et fait croire depuis 15 ans aux électeurs d'Hem qu'il dispose d'une grande influence dans les bureaux de la Préfecture. Son ambition est en partie satisfaite, après tant d'échecs, il fait enfin partie du Conseil municipal, mais malheureusement il n'y sera pas pensionné, car les républicains se préparent à le renvoyer à ses bouteilles à l'expiration de son mandat.

En attendant nous l'invitons à rendre les dix francs qui lui avaient été confiés pour frais de propagande ; quand on travaille pour les réactionnaires, on le fait du moins avec leur argent.

Si dans les 48 heures cette restitution n'est pas opérée, nous agirons autrement à son égard.

Pour le Comité :

CORMAN Jean.

Conseiller municipal.

SPECTACLES & CONCERTS

Société chorale l'Abeille. — L'orphéon l'Abeille offrait un concert à ses membres actifs dimanche à 6 heures du soir au café du Globe, Grande-Rue.

Nombre de spectateurs étaient venus écouter ce concert des mieux organisés.

L'orphéon a fait l'ouverture de la soirée en exécutant les deux chœurs « Toujours vaillants » et « La Fauvette » qui ont obtenu un vif succès et ont été bissés à outrance.

M. A. Monprofit, ténor, a très bien dit les deux romances : la « Démence de Charles VI » et « David chantant devant Saül » a été longuement bissé.

M. Bus, dans son monologue, le garde municipal et M. A. Rambour dans sa romance : le Chartreux, ont été très applaudis.

M. A. Bodart a dit plusieurs récits dramatiques : le Gruciné de Belfort et une Première à Berlin, qui ont vivement fait plaisir.

La partie comique était remplie par M. J. Decottignie qui s'en est acquitté à son avantage.

M. Denayre remplissait les fonctions de pianiste, et a été fêté.

Un bal de famille a clôturé cette fête de famille.

Concerts et Spectacles. — Les concerts d'Eté. — Dimanche après-midi, la *Fanfare Delattre* et l'*Alliance chorale*, deux de nos meilleures sociétés, exécutaient au parc Barbieux ; une foule nombreuse, attirée par le beau temps, entourait le kiosque.

La fanfare Delattre, sous la conduite de son chef, M. Louis Knorr, a enlevé avec un brio remarquable et une supériorité incontestable les morceaux indiqués dans le programme, et principalement : l'allegro militaire de Wettge, la fantaisie sur Sigurd de Reyer, la fantaisie sur les Vêpres siciliennes.

M. Joseph Desen, basse-solo de la société, premier prix de notre école de musique, a exécuté des variations pour tuba avec un talent digne de tout éloge, aussi a-t-il été largement applaudi.

L'Alliance chorale a également eu sa part de succès en interprétant les deux chœurs : « Au clair de la Lune », de Sourillas, et « La Garonne, de Monestier.

DELIM.

CHAMP DE FOIRE

Cirque Européen. — Direction : K. Lenka. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. — Troupe entièrement nouvelle. — Mme Lenka, première amazone; Miles Marguerite, Charlotte, Karkowska, célèbre écuyère russe; Miss Mood et Doris, MM. Donnetty et ses chiens savants, Williams et Robert, écuyers; Balestro, célèbre équilibre.

T. Rochez, célèbre Jockey de New-York, Icare et Marty, les trois célèbres voltigeurs aériens ; la famille Frantz, acrobates ; James Guion, le populaire Auguste.

Nombreux intermèdes et scènes comiques. — Matinées enfantines, les dimanches, jeudis et jours de fêtes. — Prix des places, loges et fauteuils : 3 fr. pourtoure ; 2 fr ; 1re galerie, 1 fr. 25 ; 2e galerie : 0 fr. 60.

LA POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BOERHAAVE
Assure la Santé, Prolonge la Vie, Purifie le Sang
PRÉVIENT TOUTES LES MALADIES. — N'EXIGE AUCUN CHANGEMENT DE RÉGIME.
PRIX : UN fr. LA BOITE. — Dépôt Général : Phie BRUNEAU, LILLE

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre excelsior, situé sur la place de l'Hôtel de Ville, lundi 23 mai 1892,

LA PORTEUSE DE PAIN

Drame en neuf tableaux dont un prologue, par MM. X. de Montépin et Jules Dornay.

Pour plus amples détails, consulter les affiches et programmes distribués en ville.

Bureaux à 7 heures 1/2. — Rideau à 8 h. 1/2.

Kermesses

26 mai, Fête de l'Ascension. — Don et Mouvaux.

29 mai. — Allennes-les-Marais, Cysoing, Frelinghien, Genech, Hellemmes, Mouchaux, Péronne, Radinghem et Leers.

PETITE CORRESPONDANCE

Correspondant d'Aire-sur-la-Lys. — Nous vous avons déjà répondu à cette même place. — Oui, votre série peut servir ; si on vous faisait la moindre difficulté, veuillez nous en informer.

LE FACTEUR.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Mademoiselle

Angèle LOUCHEUR

décédée à Roubaix, le 22 mai 1892, dans sa cinquième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS qui auront lieu le lundi 23 dudit mois, à cinq heures du soir, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue de Lannoy, à 4 h. 3/4.

Etat-civil de Roubaix

Du 22 mai

Naissances. — Berthe Deblanc, rue Bernard. — Françoise Hoste, rue de Lannoy. — Louis Declercq, rue Sébastopol. — Romain Catrix, rue de Rouvines, 29. — Charles Petit, rue Lacroix. — Marthe Bury, rue de la Lys, 21. — Arthur Dumortier, rue du Curoir, 14 — Madeleine Leman, rue Saint-Louis. — Fernande Carbon, rue de Wasquehal, 87. — Marie Paret, rue de Menin, 58. — Elodie Hoorebeke, rue de Jemmappes. Madeleine Penson, rue Desaix.

Décès. — Henri Lefebvre, 7 jours, rue d'Iéna, 34. — Marie Haquette, 46 ans, rue de la Chaussée, 51. — Marguerite Deprez, 4 ans, rue Bernard, cour Demarcq, 11. — Henri Gloriaux, 49 ans, boulevard de Metz, 7. — Angèle Loucheur, 4 ans, boulevard Gambetta, 59. — Auguste Bingjon, 7 ans, rue Bella.

Publications de mariages. — Entre : Emile Hennion, 28 ans, domestique, Croix et Flore Carpreau, 21 ans, marchande de beurre, rue Marceau. — Adolphe Delfendre, 26 ans, mécanicien, rue de l'Ommelet et Louise Salembier, 18 ans, repasseuse, quai de Toufon. — Joseph Desquiens, 23 ans, coupeur, rue d'Alma et Angélique Desmadryl, 22 ans, bobineuse, rue d'Alma. — Julien Lefebvre, 24 ans, domestique, rue de l'Ouest et Marie Montury, 20 ans, servante, rue de l'Ouest. — Brunon Vanmeerhaeghe, 26 ans, tisserand, boulevard Gambetta et Eulalie Samyn, 19 ans, tisserande, rue de la Balance. — Julien Hondschoote, 21 ans, menuisier, rue Ma Campagne et Clémence Donsbeck, 26 ans, soigneuse, rue de Tunis. — Henri Jisseau, 26 ans, chauffeur, rue des Fossés et Sophie Defrenne, 30 ans, tisserande, rue des Fossés. — Alphonse Braem 27 ans, dresseur, rue du Collège et Zoé Motte, 19 ans, bobineuse, rue du Crétinier. — Honoré Verbrugghe, 37 ans, tourneur en fer, rue d'Hem et Amélie Pycke, 25 ans, servante, rue Jules Deréguaucourt. — Guillaume Kryn, 39 ans, cocher, rue de Denain et Julienne Decouninck, 38 ans, sans profession, rue de Denain. — Polydore Sasse, 27 ans, bonnetier, rue du Fontenoy et Marie Vanbervliet, 29 ans, bobineuse, rue Vaucanson. — Henri Brunel, 26 ans, tisserand, Roubaix et Marie Lameyse, 24 ans, piqûrière, Wattrelos. — René Delattre, 26 ans, sans profession, Roubaix et Hélène Rommel, 25 ans, sans profession, Lille. — Félix Nutte, 27 ans, rattacheur, rue de la Tuilerie et Angèle Malghem, 23 ans, ménagère, rue du Fort. — Edouard Vienne, 23 ans, apprêteur, rue du Tilleul et Hortense Devillers, 17 ans, dévideuse, rue Decrême. — François Laforce, 32 ans, journalier, rue de Tourcoing et Adelaïde Somers, 32 ans, peigneuse, rue de Tourcoing.

PILULES STANDAERT
Le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le Dépuratif le moins coûteux.
PRIX : 1 FR. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)
Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les IMPURETÉS DU SANG.
Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la MIGRAINE, le MANQUE D'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les AIGREURS, LOURDEURS DE TÊTE, etc.
Phie A. ROUSSEAU, 54, Rue de Rome, Paris.
DÉPOT GÉNÉRAL POUR LE NORD :
Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.
Tourcoing : Dépôt chez M. Bruneau, pharmacien.

ASTHMATIQUES!
LIQUEUR de L'ÉTOILE

EAUX MINÉRALES
SAINT-AMAND (NORD)
SOURCE VAUBAN
Médaille d'Argent, Exposition Universelle 1889
Réunissant les principaux éléments des eaux sulfureuses, salines et alcalines, les eaux de Saint-Amand s'emploient dans les Affections chroniques des voies respiratoires, le Rhumatisme chronique, la Goutte et la Gravelle.
Elles sont souveraines pour l'estomac et s'emploient couramment comme EAU DE TABLE.
ÉTABLISSEMENT THERMAL, déclaré d'utilité publique.
OUVERT du 1er JUIN au 15 SEPTEMBRE

Réglisse Pectorale L. B. AU GOUDRON
Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.
La boîte : 60 CENTIMES, dans les Pharmacies
Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. B. en rouge.
Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 21 mai 1892.

La Bourse a fait preuve cette semaine d'un entrain remarquable. Les quelques réalisations déterminées par les hauts cours n'empêchent pas le 3 0/0 ancien de finir à 98.05, le nouveau à 98.25.

Le 4 1/2 à 105.80.

La Rente Italienne a monté à 92.05 à la suite d'exécutions de vendeurs et se traite à 91.55.

L'Extérieure a varié de 63 à 64.

Le Russe nouveau a côté 76.85 et l'Orient 69.30.

Le 3 0/0 Portugais est à la veille d'atteindre le cours de 30 fr. On attend d'un moment à l'autre la ratification de l'arrangement conclu entre le délégué du gouvernement et les représentants des comités.

La Banque de France vient d'abaisser de 3 à 2 1/2 le taux de son escompte. L'action se négocie de 4150 à 4170.

Le Crédit Foncier se maintient à 1210. Son bilan au 30 avril accuse depuis le commencement de l'exercice, un chiffre total de bénéfices de 6.291.000 francs.

La Banque de Paris regagne promptement à 675 le terrain qu'elle avait perdu. Le conseil d'administration a confié la succession de M. Soutter à un comité de direction composé de MM. Thors, Chevrand et Villard.

La Société Générale s'échange à 466, cours qui fait ressortir le placement à plus de 5 0/0.

Le Crédit Lyonnais est en voie de regagner le cours lourd de 80[illegible].

Le comptoir des fonds nationaux est en progrès marqué à 682.50 ex-coupon n° 2. La progression de ce titre indique que son classement s'opère dans les meilleures conditions. L'action du canal de Toulouse, assurée d'un revenu de 35 fr. pendant la période d'exécution, est l'objet de demandes suivies à 531.

Parmi les valeurs industrielles françaises ayant fait leur preuve et donnant un revenu rémunérateur, on doit citer les actions des Cirages français. Admises à la cote officielle, ces actions dont les cours ont varié jusqu'ici de 25 à 30 fr. présentent au cours actuel de 450 une large marge à la hausse. Rappelons que cette société a des usines en France en Allemagne, en Espagne et en Russie, c'est une de nos grandes industries nationales.

Les chemins économiques sont à [illegible].

COUPONS
LE COMPTOIR DE CHANGE
A. Pajot et Ch. Lefebvre
LILLE, Rue Nationale, 69 bis | ROUBAIX, 6, rue de la Gare, 6
PAIE, dès maintenant
tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu, à l'échéance des 1er et 15 Juin

Imp. du journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.
Le gérant : E. GIRARDIN

L'OR ET LE SANG

PROLOGUE

LE VIN DE CHAMPAGNE

— Adieu ! la Louisiane, adieu l'Amérique ! Dans quinze jours je serai à Paris... Et si je te regrette, je ne reviendrai pas te le dire.

Beppo rêvait. Il devenait plus triste à mesure que son compagnon se rassurait ; il songeait à Giovanna Straforello, qu'il laissait avec Orlando, à ses amis... Il se demandait ce qu'il allait devenir, là-bas, lié à ce gentilhomme bizarre, terrible, qui avait promis dix mille louis, mais qui devait payer si volontiers ses dettes avec des balles de revolver.

Pendant ce temps, le baron Jacques de Montclar suivait le long calvaire des plus cruelles déceptions.

Venu avec la confiance d'avoir accompli pour le mieux une rude mission, il éprouvait, les unes après les autres, des angoisses atroces.

C'était un beau jeune homme de vingt-huit ans, brun avec des yeux pâles, un visage rayonnant de franchise et d'audace, une distinction parfaite, un courage inouï. Il appartenait à une des meilleures familles du Comtat, alliée à celle de ce Raousset-Boulbon qui, trente ans auparavant, avait conquis la Sonora à la tête d'une poignée de braves aventuriers, et était mort de la mort la plus glorieuse, laissant une mémoire admirée de tous.

Lui, Jacques, ruiné par un de ses oncles, voulut aussi faire sa fortune dans ce pays des fortunes prodigieuses. Il brava la fièvre jaune, accepta les plus durs labeurs, se mit au service de négociants hardis, prêt à toutes les audaces, décidé à s'enrichir pour venir en aide à sa mère infirme, clouée dans une chambre de leur vieille maison d'Avignon.

Son sang généreux bouillait au récit de certains exploits ; il avait l'âme des héros, et son corps souple et puissant, son esprit brillant, son cœur rempli de nobles sentiments, lui permettaient d'accepter les affaires les plus bizarres et les plus effrayantes sans que personne le soupçonnât capable de trahison ou de lâcheté.

C'est ainsi qu'il fut choisi par James Gardon pour mener à bien des voyages périlleux, c'est ainsi qu'il commandait ce bateau portant une fortune énorme ; et jamais le patron n'eut un doute sur sa probité, sur son adresse, sur la bonne issue de sa spéculation.

Malheureusement, à vingt-huit ans on ne saurait être tout entier aux affaires, quelque attachantes qu'elles soient.

Jacques aima follement Suzanne Gardon, la fille de son maître. Il ne pouvait guère en être autrement ; ils vivaient côte à côte, ils étaient jeunes, beaux, attirés par le même idéal, liés par mille adorations communes.

Avant de partir, Jacques n'avait pas caché à M. Gardon son désir d'épouser Suzanne, et le vieux Yankee qui appréciait Jacques avait répondu :

— Eh bien ! mon ami, si cela ne dépend que de moi, c'est chose conclue. Oh ! comme le voyage avait paru long au jeune homme, et avec quelle ardeur il s'employa à chercher l'or que les travailleurs de Californie emportaient vers l'Est.

Chaque jour il achetait des cassettes de précieux métal, employant des ruses pour l'avoir à meilleur compte et surtout pour le dérober aux regards des étrangers ou de ses employés.

Seul avec son domestique fidèle, Philonard Caqueraque, un Avignonnais comme lui, il organisa cette affaire, la termina en un mois, et il revenait joyeux et plein d'espoir, interrogeant dans la nuit l'horizon embrumé pour savoir si Suzanne l'aimait toujours... car la dernière lettre du père l'inquiétait un peu...

Et voilà que dès son arrivée il apprenait le meurtre de James Gardon.

Lorsqu'il parvint à l'endroit indiqué par le contre-maître, une trentaine de gens faisaient cercle autour du cadavre.

Un mot revenait sans cesse :

« La Mafia ».

Jacques avait entendu parler de cette association mystérieuse, mais il n'y croyait guère. Sa nature droite se refusait à admettre ces crimes sombres, ces vengeances ignobles, cette union d'hommes s'employant tous contre une victime.

Il fut consterné.

Auprès du corps il s'agenouilla, si profondément ému que sa douleur attendrissait les assistants.

Mais l'heure n'était pas aux lamentations inutiles.

— Portez le corps à la maison du contremaître, ordonna-t-il. Je veux prévenir moi-même la jeune miss du malheur.

Il tenait à préparer Suzanne à recevoir la fatale nouvelle.

On revint à la demeure située dans les terrains bas, en face de la barque chargée d'or.

Poursuivi par la pensée de sa responsabilité, profitant de ce qu'il était auprès de son précieux chargement, il voulut s'assurer que, de ce côté, rien n'était changé. Lorsqu'un grand malheur arrive, on devient méfiant pour tout le reste : on se sent le jouet du mauvais sort.

Pendant qu'on plaçait le cadavre du maître dans une chambre, Jacques revint à son canot amarré au bord du fleuve.

— Rien de nouveau, Philonard ?

— Je ne pense pas. J'ai pourtant vu deux hommes s'agiter. Avec ce maudit brouillard on ne distingue pas grand'chose. Mais personne n'est allé chez nous.

— Rame !

Le jeune homme monta dans le canot et deux minutes après il héla les gens de l'équipage.

Aucune réponse.

Très inquiet, Jacques, sur les épaules de son valet, se hissa jusqu'au bord, et parvint en deux bonds dans les appartements étroits installés sur le pont de la barque.

Deux hommes couchés au travers des corridors, une très longue corde serpentant inerte.

Vite, il sauta jusque dans l'entrepont.

Les barriques d'or avaient disparu. On suivait leurs traces sur les planches et sur le bord regardant l'autre rive du fleuve.

Des gens étaient venus et ces hommes avaient livré la fortune de Suzanne.

De son équipage il manquait les deux Italiens imposés par M. Gardon lui-même.

Et, pour que le doute ne fût pas permis, un de leurs couteaux était planté sur la porte, un couteau pareil à celui qui avait tué le maître, très long, à manche rond, sur lequel on lisait en grossières lettres noires : La Mafia.

Ainsi, ces mêmes hommes qui avaient assassiné le père, venaient de dépouiller la fille !

Et lui, le baron de Montclar, était déshonoré !

On l'accuserait, lui !

Dam ! C'était si tentant, six millions ! Deux barriques à glisser, la nuit, à des associés... Dans sa position, alors qu'on a toute l'absolue confiance du maître, on réussit ou on passe pour un voleur !...

Jacques n'en croyait pas ses yeux.

Il pensait être l'objet d'un cauchemar.

Il demeurait stupide, les yeux dilatés, les mains jointes, regardant la brume qui traînait sur le fleuve et parfois l'eau noirâtre qui roulait à ses pieds.

Pour la première fois de sa vie, il connut le découragement ; l'idée du suicide entra dans son âme.

Il dut répéter un nom :

— Suzanne !

Il ne pouvait la laisser ainsi, ruinée et orpheline. Si elle l'aimait toujours, il saurait bien lui rendre sa part de bonheur et tout son héritage !

Dans son amour, il puisa de nouvelles forces.

Sautant dans le canot que Philonard Caqueraque tenait collé au flanc de la grande barque, il dit :

— Vite !

L'Avignonnais partit sans questionner le capitaine, car il avait pour principe de ne jamais se déranger inutilement et rien ne l'étonnait ni ne l'émouvait.

— On a volé les barils d'or.

Philonard approuva de la tête :

— Un joli coup !

— Suzanne est orpheline et ruinée. Moi, je suis déshonoré.

Plus tranquillement, le matelot observa :

— Il y a des gaillards comme ça, par ici.

Et il aborda.

Sur l'ordre du baron de Montclar, les employés de l'entrepôt mirent le corps de Monsieur Gardon sur une civière et le portèrent jusqu'à Jackson, square où demeurait Suzanne.

Un magistrat prévenu, avait fait les constatations d'usage, se réservant de poursuivre l'affaire après les déchirements de la funèbre entrevue.

Ce fut une marche terrible que celle de ces quinze ou vingt hommes, défilant par des rues désertes, guidés par Jacques qui retrouvait toute son énergie, et dirigeait cette affreuse aventure.

Trois heures sonnaient lorsque le convoi s'arrêta non loin de l'hôtel de M. Gardon.

Une lumière rougeâtre filtrait à travers les persiennes d'une fenêtre que Jacques reconnut, celle d'un petit boudoir attenant à la chambre de la jeune fille.

En route, le baron cherchait sa phrase de début, se demandant quelles consolations il trouverait pour une pareille catastrophe.

Mais bientôt, malgré lui, il se laissait entraîner vers des souvenirs bénis, reliés de jours proches qui ensoleillaient son absence ; si souvent il avait rêvé de jardins ouverts où ils bavardaient, elle et lui, après le repas, aux heures intimes, où il lui découvrait ses plans, où il lui parlait de son pays à lui... laissant entrevoir une existence commune passée là-bas, dans le sentier de la lavande, dans les caresses d'un ciel toujours bleu, si souvent il se reportait aux soirées vécues côte à côte, dans le salon du premier étage, réunis par la clarté douce de la lampe, feuilletant des livres d'images, ou devisant de leur avenir !...

Oui, il aimait Suzanne à la folie !

S'il ne pouvait l'épouser, il se tuerait !

(*A suivre.*)

JULES DE GASTYNE.